

SYNDICAT NATIONAL AUTONOME de la FILIÈRE TECHNIQUE

Syndicat affilié à l'UNSA Développement Durable

Philippe JASTRZEBSKI
Secrétaire général du SNAFIT-UNSA
snafit-unsa.snafit.unsa.syndicats@developpement-durable.gouv.fr



**Monsieur Jacques CLEMENT,
Directeur des ressources humaines**

**La Grande Arche
Paroi sud
92055 La Défense Cedex**

La Défense, le 07/11/2023

Objet : Retard de publication des résultats d'admissibilités aux concours professionnels.

Monsieur le Directeur,

Les résultats d'admissibilité du concours professionnel de TSCDD dont la publication était prévue à compter du 2 novembre ne sont toujours pas en ligne à la date 7 novembre au matin. Chaque jour de retard dans la publication est un jour d'incertitude facteur de stress, un jour en moins laissé aux agents dans la constitution de leur dossier RAEP dont la date de remise est fixée au 17 novembre et dans la préparation des épreuves orales. Afin de permettre aux futurs admissibles de poursuivre leur parcours dans des conditions acceptables sans leur rajouter de stress supplémentaire et inutile, le SNAFIT-UNSA vous prie de bien vouloir publier sans délai la liste des candidats admissibles au concours pro de TSCDD.

Des retards similaires ayant par ailleurs été constatés notamment sur le dernier examen professionnel d'ITPE dont les résultats d'admissibilité ont été publiés 9 jours après la date annoncée initialement, le SNAFIT-UNSA vous prie de veiller au respect des dates de publication annoncées initialement et sera particulièrement vigilant sur ce point.

Je vous remercie, Monsieur le Directeur, de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande.

Le Secrétaire Général
Philippe JASTRZEBSKI